

DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE TIERS LIEUX ET ESPACES DE COWORKING

VOUS ETES

**Chef d'entreprise, quelle que soit votre activité ? Salarié ? Etudiant ?
Expatrié du Charolais-Brionnais en mal du Pays ?
ou simplement intéressé par le sujet des tiers lieux ?**

VOUS AVEZ DES BESOINS ?

**Tenté par le télétravail ?
Pas assez de débit Internet pour travailler à domicile ?
Préoccupé par les conditions de travail de collaborateurs éloignés de leur domicile ?
Un peu isolé professionnellement ?
Envie de partager des idées ou des projets ?**

ALORS, >>>

RÉPONDEZ À NOTRE

en flashant ce code

ou sur le site www.sinstallerencharolaisbrionnais.fr

Du 11 janvier au 10 février 2019



SAVIEZ-VOUS QUE

6 tiers-lieux sont en cours de création ou en réflexion sur le Charolais-Brionnais ?